

L'oiseau du mois : la Mouette rieuse

« Avant », elle s'appelait *Larus ridibundus*. Quand on voyait voler des mouettes au loin, on disait qu'il y avait du *Larus* et on n'en parlait plus. Mais ça, c'était avant : la génétique est passée par là et la Mouette rieuse s'est trouvée exilée dans un improbable genre *Chroicocephalus*.

Avant de poursuivre la lecture, exercez-vous à prononcer, sans vous tromper, « il y a du *Chroicocephalus* flânant au-dessus du pont Lafayette ».

Merci.

Chroicocephalus, du coup, regroupe quelques laridés approximativement de la taille de notre Mouette rieuse, répartis aux quatre coins du monde, de la Mouette de Patagonie à la Mouette du Tibet et même à la néo-zélandaise Mouette de Buller, en passant par le Goéland railleur de notre Camargue. C'est que le laridé est du genre voyageur, nous l'allons montrer tout à l'heure.

La reconnaître, c'est facile... voire

La Mouette rieuse est facile à reconnaître : c'est le seul laridé cumulant bec rouge et pattes rouges visible dans le Rhône.

... Ou pas.

Tout d'abord, parce qu'il y en a une autre : la jolie Mouette mélanocéphale, la « Mediterranean Gull » qui ne niche pas seulement sur les bords de la Méditerranée, mais en noyaux éparpillés sur toute l'Europe. On l'observe de manière rare mais régulière (89 données depuis 1998) sur les bords du Rhône et de la Saône, principalement aux deux passages (pics en avril-mai et juillet-septembre). En tous plumages, elle se différencie de sa cousine par un bec beaucoup plus fort, façon goéland (du reste, elle appartient toujours au genre *Larus*). En plumage nuptial, le capuchon noir qui descend beaucoup plus bas, englobant l'arrière de la tête, la rend impossible à confondre.



*Mouette mélanocéphale en plumage nuptial
(photo T. Laurent)...*



... et hivernal (photo S. Chanel)

Ensuite, parce que la Mouette rieuse n'a pas toujours « bec rouge pattes rouges ». L'oiseau de premier été présente un bec et des pattes rose chair, voire carrément orangés, et les conservera tout l'hiver. A ces caractéristiques, il joint un plumage plus ou moins bigarré,

avec des motifs alaires brunâtres d'ampleur variable et une barre terminale noire à la queue – il les conservera jusqu'à l'été suivant. Ce n'est qu'à l'issue de la mue suivante qu'il adoptera les caractéristiques de l'adulte : ailes uniformément grises à l'exception d'un bord d'attaque blanc pur et des pointes sombres (absentes chez la Mouette mélanocéphale) et queue immaculée. Réciproquement, chez l'adulte, le bec uniformément rouge sombre, presque noir, de la saison de nidification vire au rouge plus vif marqué d'une tache terminale sombre en hiver. Et bien entendu, l'oiseau perd en hiver son célèbre capuchon noir au profit de vagues taches parotiques sombres. Pour l'ornithologue qui guette avidement le retour des beaux jours, les premières Mouettes rieuses à capuchon nuptial comptent parmi les premiers signes de retour du printemps... un peu trompeurs tout de même car certains individus l'arborent dès la mi-janvier !



*Mouettes rieuses en plumage nuptial
1 juvénile au premier plan
(photo P.-L. Lebondidier)*

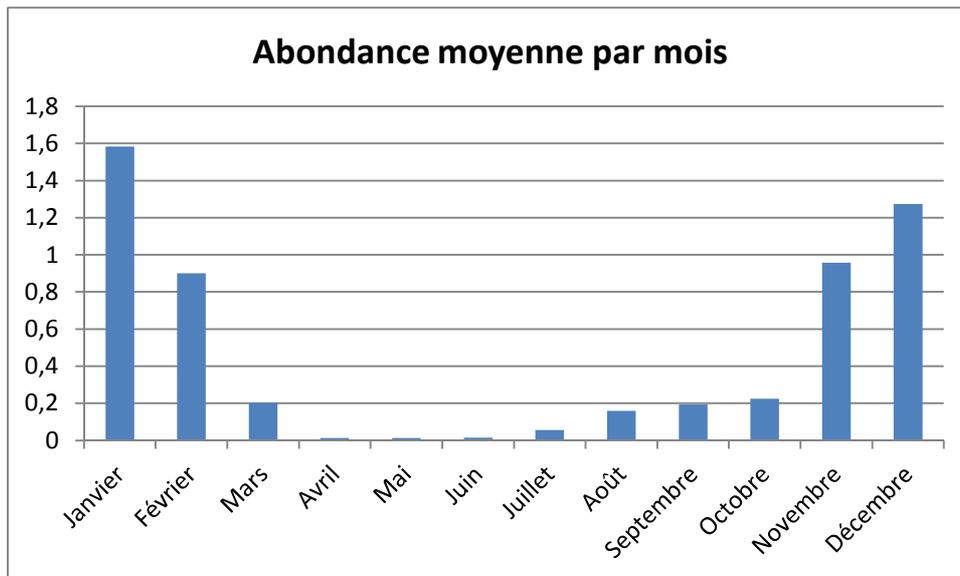


*Mouette rieuse en plumage hivernal, baguée en
République tchèque*

La Mouette rieuse étant souvent facile à observer de très près, elle fournit un bon support pour s'entraîner à repérer les critères de plumage qui font de la détermination des Laridés un casse-tête légendaire.

Où la voir et surtout quand

Un petit graphique parlant mieux qu'un long discours, voici donc la Phénologie de présence – ça fait toujours très officiel ! – de la Mouette rieuse dans le département du Rhône. Vous connaissez le principe : on utilise ici un indice obtenu en divisant le nombre total de mouettes comptées dans un mois par le nombre total de données (oiseaux) saisies dans Faune-Rhône durant la même période.

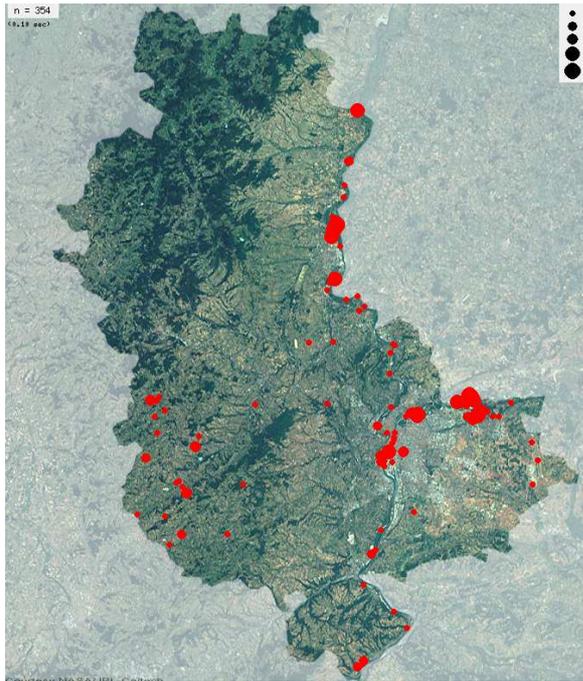


La Mouette rieuse est donc chez nous, avant tout, un hivernant. L'insignifiance des données d'avril à juin signifie qu'à cette époque, les Mouettes rieuses ont autre chose à faire qu'arpenter les terrasses du Vieux Lyon : en d'autres termes, la Mouette rieuse n'est pas nicheuse dans le département du Rhône.

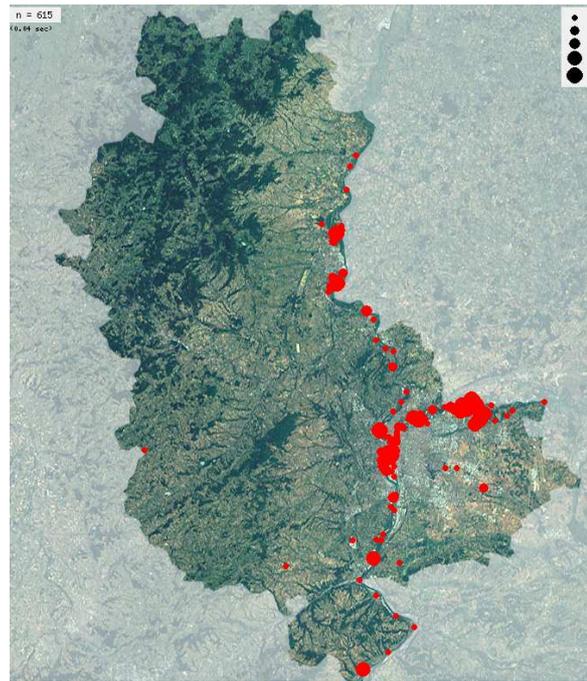
Pas un seul couple. Pas même une donnée historique. Rien.

Cela ne laisse pas de surprendre, car les couples les plus proches ne sont pas loin. La Mouette rieuse, comme chacun sait, n'a rien d'une espèce maritime : elle installe volontiers ses colonies – car c'est une espèce coloniale, comme tous ses cousins, mouettes, goélands, sternes et autres guifettes – loin à l'intérieur des terres, dans les zones humides continentales. Les bords d'étangs, les îlots surtout – mieux protégés des prédateurs – lui conviennent parfaitement, en Dombes, Forez, Brenne, etc. En 2003, l'atlas régional évaluait la population rhônalpine à 9000 couples, soit un quart du total national. L'Ain en abritant environ 2000, certains tout proches de la frontière, on peut s'étonner qu'aucune tentative n'ait jamais été notée en quelque recoin du complexe de plans d'eau de Miribel-Jonage. Cependant, la tendance des populations dombistes est au déclin, non à l'expansion et à la colonisation de nouveaux espaces.

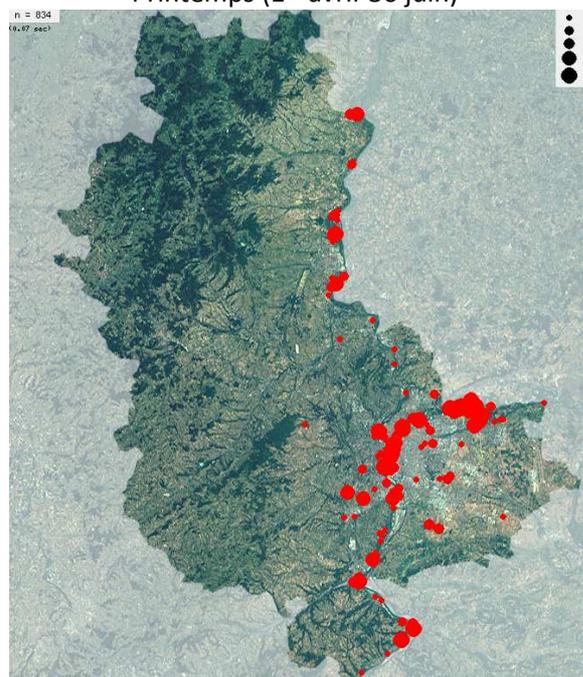
Où la voir ? Le premier journaliste vous le dira : à Lyon en hiver. Bien qu'on observe des individus toute l'année, c'est surtout de novembre à février que les Mouettes rieuses peuvent y être observées par centaines, formant parfois sur les quais de bien peu farouches dortoirs comptant jusqu'à 250 oiseaux. Mais – vous vous en doutiez – c'est un peu plus compliqué que ça.



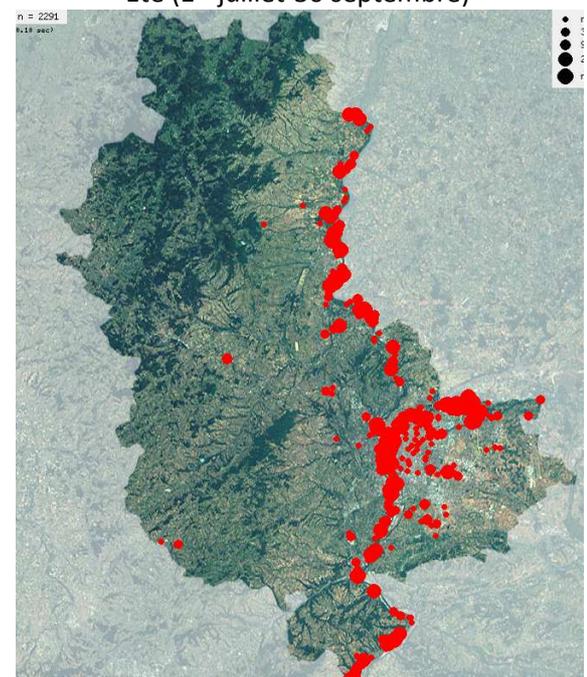
Printemps (1^{er} avril-30 juin)



Été (1^{er} juillet-30 septembre)



Automne (1^{er} octobre-1^{er} décembre)



Hiver (1^{er} décembre-31 mars)

L'écrasante majorité des données de Mouettes rieuses est donc recueillie sur ou à proximité immédiate du Rhône et de la Saône, on le savait déjà. Mais il existe un certain nombre de données éparées sur le plateau de Chamousset, tout au sud-ouest du département. Or, la quasi-totalité d'entre elles a été recueillie au printemps, et principalement en juin, mois d'étiage de la présence de l'espèce dans le département. Il s'agit donc très vraisemblablement d'individus issus des colonies forziennes, situées à peu de distance et en pleine activité à cette époque. Faute de milieux humides d'une taille suffisante, ces oiseaux ne restent pas dans la région et les observations en-dehors de cette période sont sporadiques dès le début de l'été.

En-dehors de ce cas particulier, en toute saison, c'est aux points les plus proches des plans d'eau dombistes que la Mouette rieuse est le plus massivement notée : sur les gravières du Val de Saône, le complexe de Miribel, la Feyssine et les quais du Rhône dans l'agglomération, où l'espèce est bien présente et surtout massivement notée par les contributeurs de Faune-Rhône ! Sans doute ces secteurs sont-ils continuellement visités par des oiseaux liés d'une manière ou d'une autre aux colonies dombistes, non nicheurs erratiques rôdant autour de leurs congénères, juvéniles, ou encore oiseaux dont la nidification a rapidement échoué. Ce qui expliquerait le nombre de données en pleine saison de reproduction.

Le véritable décollage des effectifs hivernants a lieu à partir de fin novembre et surtout en décembre, le maximum étant noté en janvier. Cette montée en puissance de l'hivernage s'accompagne d'un étalement des observations sur tout le cours du Rhône et de la Saône, débordant même dans la plaine de l'est lyonnais : avec six fois plus d'oiseaux en janvier qu'en octobre, il faut de la place pour tout ce monde-là !

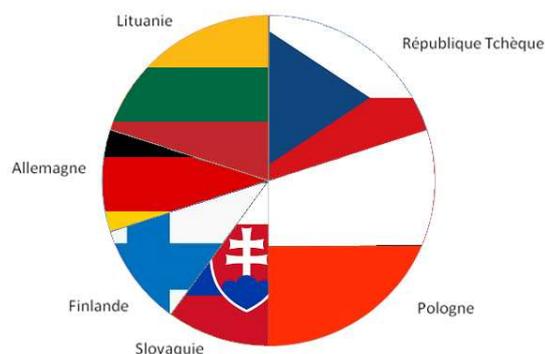
L'afflux des hivernants s'effectue donc en deux temps : une première vague d'ampleur modeste, qui commence en août, avec une augmentation très lente des effectifs tout au long de l'automne ; puis un déferlement massif à partir de novembre, et des totaux qui continueront à progresser tout au long du mois de janvier.

L'épineuse question des origines

Cette arrivée en deux temps qui incline à penser que d'août à octobre, le Rhône reçoit surtout des hivernants issus des colonies voisines, avant de voir arriver en novembre des individus beaucoup plus nordiques, venus de toute l'Europe. De fait, toutes les données de Mouettes rieuses baguées sont postérieures au 15 novembre, et l'écrasante majorité date de janvier et février.

Car il est possible d'observer dans le Rhône des Mouettes rieuses baguées, et même d'en connaître l'origine !

Faune-Rhône contient pas moins de 27 données de ce type. 20 d'entre elles proviennent de Lyon, pour une raison très simple : c'est là qu'il est le plus facile d'approcher de très près les Mouettes rieuses, notamment les reposoirs situés sur les quais, et de lire les bagues sur des individus en pleine forme. C'est encore trop peu pour réaliser des statistiques, mais on y trouve des informations sur 10 Mouettes différentes, toutes originaires d'Europe centrale et orientale : trois Polonaises, deux Tchèques, deux Lituanienes, une Allemande, une Slovaque et une Finlandaise.

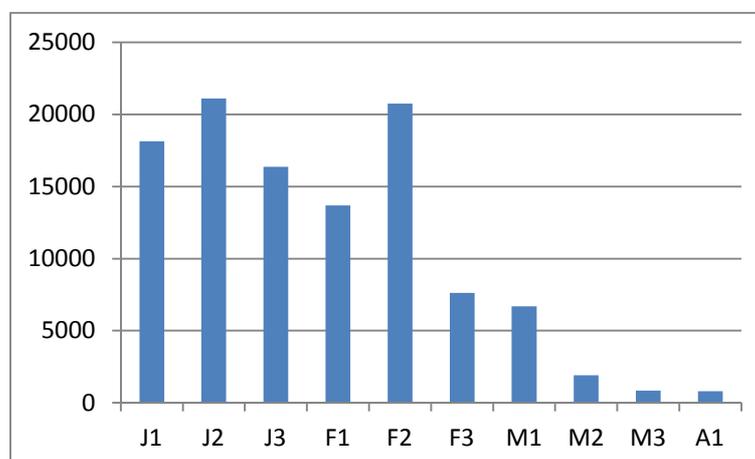


Dans un cas, la provenance a pu être connue de façon précise grâce à un échange avec le bagueur : l'oiseau avait été bagué à Hermanice, à environ 100 km à l'est-nord-est de Prague, près de la frontière polono-tchèque (merci Sorlin Chanel pour cette recherche). Enfin, plusieurs de ces individus ont été observés à Lyon deux hivers de suite, indiquant une grande régularité dans l'hivernage.

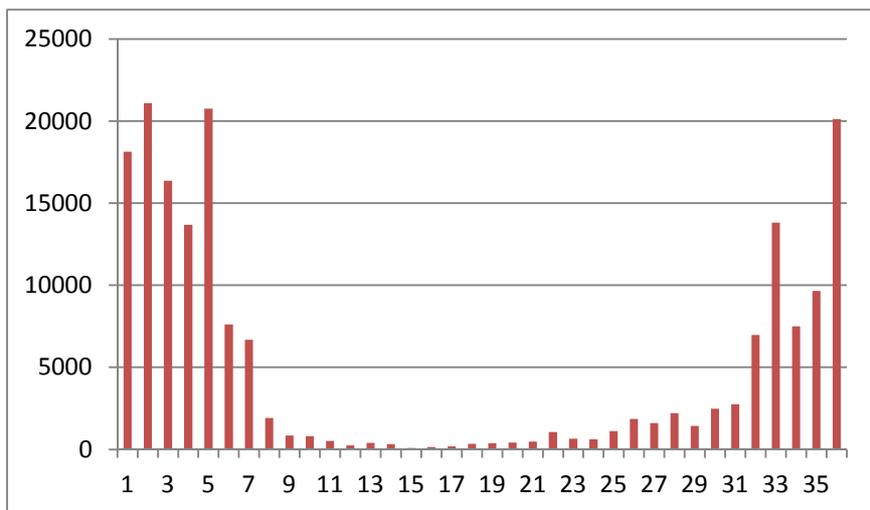
Afflux de migrants ?

Le dénombrement des effectifs de Mouettes rieuses présents dans le Rhône en hiver se révèle bien difficile. Les données produites à l'occasion des comptages Wetlands ne semblent pas vraiment être d'un grand secours : elles aboutissent à des chiffres ridiculement bas par rapport aux données enregistrées par ailleurs sur Décines-Charpieu ou Meyzieu, ou même Lyon ou Villeurbanne. En examinant les données relatives aux plus grands regroupements notés sur les différentes communes hantées par les Mouettes hivernantes au cœur de l'hiver, on aboutit à un effectif maximal d'une vingtaine de mille individus en janvier, dont la moitié environ sur le complexe Miribel-Jonage, l'autre moitié se répartissant elle-même en 50% sur la Saône en amont de Lyon, 25% sur Lyon et 25% sur le Rhône en aval de Lyon. Ceci constitue une première approximation de la répartition spatiale des Mouettes rieuses hivernantes en attendant un vaste comptage simultané !

L'immense majorité de ces oiseaux quitte nos régions entre février et mars, à des dates très variables, sans doute en relation étroite avec les conditions météo et le gel ou le dégel des plans d'eau environnants. C'est notamment à partir du 20 février que les effectifs s'effondrent. Le graphique ci-dessous indique le nombre total de Mouettes rieuses notées dans la base Faune-Rhône par décade, du 1^{er} janvier (décade J1) au 10 avril (A1).



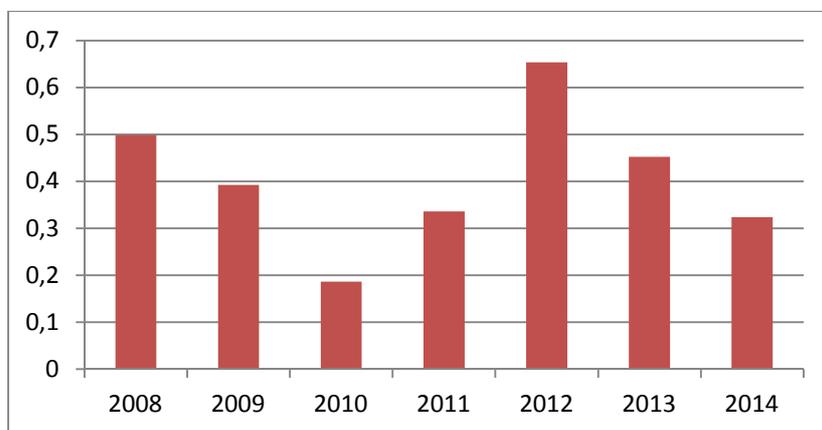
On constate des départs en deux étapes qui répondent de manière assez symétrique aux arrivées en deux vagues constatées entre août et décembre, comme le montre le graphique suivant, le même étendu cette fois à toute l'année !



En revanche, il est beaucoup plus difficile de conclure sur l'origine géographique des individus qui nous quittent les premiers : trop de paramètres sont susceptibles de rentrer en ligne de compte pour commander la date du départ, à commencer par l'état physiologique de chaque individu en sortie d'hiver.

Enfin, me direz-vous, et la tendance générale ? La Mouette rieuse est-elle de plus en plus abondante ?

Sur l'ensemble du département, la réponse est non : les données disponibles font état d'une stabilité générale, hormis un pic en 2012 peut-être imputable à la vague de froid de février. Celle-ci avait vu notamment le Grand Large battre ses records de fréquentation avec plus de 3500 individus.



En tout cas, les premiers contingents de Mouettes rieuses hivernantes sont arrivés : le temps est venu de la lecture de bagues... à vos jumelles !